

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LYON
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

ANNÉE 1923

NOUVELLE SÉRIE. — TOME SOIXANTE-DIXIÈME



α βοτάται σιγηλώς τὸ ὄφελον
προΐσονται.

LYON

JOANNÈS DESVIGNE & C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

36 A 42, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU

1924

L'HELIX HAMMONIS

ET DU

TURBO BIDENTATUS DE STROM

PAR
LE COMMANDANT CAZIOT

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon.

Il est de ces noms qui résistent à toutes les observations, à toutes les critiques qui en ont été faites; tel l'*Helix hammonis* de Ström. Celui-ci l'a décrite avec un certain nombre d'autres qui ont dû passer sans laisser de traces, mais l'*Helix hammonis* (1) a résisté et a été compris dans la nomenclature.

Cet *Helix* semble être le fretin de quelque grande espèce. Les plus vieux auteurs ont beaucoup différé d'opinion à son sujet. Ils n'avaient, pour se guider, que la figure et la diagnose imparfaites données par Ström. Müller, en 1774 (*Verm. Hist.*, II, p. 31), l'a considérée comme synonyme de sa propre espèce : *Helix* (*Polita*) *nitida*. Fabricius, en 1780 (*Fauna Groenlandica*, p. 389), formula la même opinion. Gmelin, en 1791, la cita sous le nom d'*Helix nitens* (= *nitida* Müller). Beck, en 1837 (*Index mollusc.*, p. 6), indiqua, de même, cette synonymie mais avec un point d'interrogation.

Forbes et Hanley, pareillement, en 1856 (*Hist. Britis. Moll.*, IV, p. 39), adoptèrent ces vues, puis, Gray, en 1857 (*Turton's Manual*, new. éd., p. 96) reconnut cette espèce à laquelle, cependant, il donna le nom de *Zonites lucidus*.

Von Martens, en 1856 (*Malak Blatter*, p. 81), tenta de donner une nouvelle explication sur l'identité de la coquille de Ström en l'assimilant à l'*Helix pura* Alder (in Pfeiffer, *Monog. Hel. via.*, IV, 1859, p. 83).

En 1864, Mörch (*Synop. Moll.*, Danic, p. 13) accepta le nom donné par Ström et considéra l'*Helix radiatula* d'Alder comme

(1) Ström, 1765, Beskrivelse over Norske Insecter. Forsk Stykke. *Der Trondheim selskabs Skefter*, Bl. III, p. 43, pl. VI, f. 16.

un synonyme. Sa conclusion fut adoptée par Pfeiffer en 1868 (*Monog. Helix viv.*, V, p. 145) et par Westerlund en 1871 (*Nova Acta Soc. Sc.*, Upsala, sér. III, vol. VIII, n° 1, p. 25) sous le nom de *Zonites* (*Hyalinia*) *hammonis* Ström.

En 1881, dans la *Nomenclator Helicorum viventium, opus postumum* Ludov Pfeiffer et S. Clessin, p. 66, conservèrent toujours le nom de *Hammonis* qu'ils placèrent dans la section *Polita* avec l'*Helix radiatula* Alder comme synonyme.

Etant donné toutes ces divergences de vues, il est évident que le nom spécifique de Ström doit être définitivement rejeté. C'est aussi l'avis des auteurs anglais (voir *Proceedings of the malacog. society*, septembre 1921).

Le *Turbo bidentatus*, du même auteur a présenté la même difficulté d'appréciation que l'*Helix hammonis*.

Müller, en 1774, le considérait tout d'abord comme synonyme de son *Helix bidens* (*Verm. hist.*, II, p. 116); puis, à la troisième page suivante, après l'énoncé de l'*Helix perversa* (lequel comprenait une forme jeune du *Balea perversa* et une forme adulte de *Clausilia nigricane* Pulteney), il écrivit la notation suivante : « Ström « definitione Linneana seductus precedentis pullum perversum, « adultum vero novam speciem sub nomine *bidentatæ* finxit ».

Gmelin, dès lors, relata cette double entrée (*Linn. syst. nat.*, vol. XIII, I, pl. VI, pp. 3609-3610).

Le problème resta sans solution jusqu'en 1864, époque à laquelle Mörch (*Synop. Moll.*, Daniae, p. 30) fit revivre le nom de Ström comme espèce distincte. Cet auteur, comme d'habitude, fut copié par Westerlund (1871, *Nov. Acta Soc. Sc.*, Upsala, sér. III, vol. VIII, fig. 78).

Pas d'autre autorité, pas même Boettger (*Clausilienstudien*, 1877) ne donna créance au nom d'*Hammonis*.

Dans la nomenclature des *Helix* vivants, L. Pfeiffer, en 1881, p. 403, indiqua nettement que cette forme doit être rapportée à la *Clausilia nigricans* Pulteney (que les auteurs anglais confondent avec la *Clausilea rugosa* Draparnaud dont le type est à Montpellier). Il n'y a donc pas d'équivoque.